



présent Ciel

L'heβδο du doyenné de Giromagny – Rougemont-le-Château

25 juillet 2021 # 82

Chers amis,

l'une des paroisses de notre doyenné se trouve sous le patronage de sainte Marie-Madeleine. Habituellement, elle se retrouvait à la chapelle de Lamadeleine-Val-des-Anges pour une messe et des festivités le dimanche le plus proche du 22 juillet. Cette année, les difficultés sanitaires liées à l'organisation de l'événement ont eu raison de cette fête mais nous marquons cependant ce dimanche en prenant les textes de la liturgie de sainte Marie-Madeleine.

Les péripéties autour de l'organisation de cette fête nous rappellent que nous n'avons pas encore retrouvé une vie normale, que la vigilance doit toujours être de rigueur même si nous avons la chance de ne pas être impactés par les contraintes liées au pass sanitaire pour célébrer l'Eucharistie.

Outre la vigilance, la vaccination nous permettra de sortir de cette épreuve. Faisons nôtre la réflexion de notre Pape François à ce sujet : *"Il y a un négationnisme suicidaire que je ne saurais pas expliquer (...) je crois que d'un point de vue éthique tout le monde doit se faire vacciner, c'est un choix éthique, parce ce qu'on met à risque sa santé, sa vie, mais aussi la vie des autres"* (Pape François - janvier 2021)

En union de prière

Fraternellement

Père Yann, votre Doyen

Dimanche 18 juillet 2021, fête de Sainte Marie-Madeleine

Lectures de la messe

Première lecture (Ct 3, 1-4a)

Paroles de la bien-aimée. Sur mon lit, la nuit, j'ai cherché celui que mon âme désire ; je l'ai cherché ; je ne l'ai pas trouvé. Oui, je me lèverai, je tournerai dans la ville, par les rues et les places : je chercherai celui que mon âme désire ; je l'ai cherché ; je ne l'ai pas trouvé. Ils m'ont trouvée, les gardes, eux qui tournent dans la ville : « Celui que mon âme désire, l'auriez-vous vu ? » À peine les avais-je dépassés, j'ai trouvé celui que mon âme désire : je l'ai saisi et ne le lâcherai pas.

Psaume (Ps 62 (63), 2, 3-4, 5-6, 8-9)

Dieu, tu es mon Dieu, je te cherche dès l'aube : mon âme a soif de toi ; après toi languit ma chair, terre aride, altérée, sans eau. Je t'ai contemplé au sanctuaire, j'ai vu ta force et ta gloire. Ton amour vaut mieux que la vie : tu seras la louange de mes lèvres ! Toute ma vie je vais te bénir, lever les mains en invoquant ton nom. Comme par un festin je serai rassasié ; la joie sur les lèvres, je dirai ta louange. Oui, tu es venu à mon secours : je crie de joie à l'ombre de tes ailes. Mon âme s'attache à toi, ta main droite me soutient.

Deuxième lecture (2 Co 5, 14-17)

Frères, l'amour du Christ nous saisit quand nous pensons qu'un seul est mort pour tous, et qu'ainsi tous ont passé par la mort. Car le Christ est mort pour tous, afin que les vivants n'aient plus leur vie centrée sur eux-mêmes, mais sur lui, qui est mort et ressuscité pour eux. Désormais nous ne regardons plus personne d'une manière simplement humaine : si nous avons connu le Christ de cette manière, maintenant nous ne le connaissons plus ainsi. Si donc quelqu'un est dans le Christ, il est une créature nouvelle. Le monde ancien s'en est allé, un monde nouveau est déjà né.

Évangile (Jn 20, 1.11-18)

Le premier jour de la semaine, Marie Madeleine se rend au tombeau de grand matin ; c'était encore les ténèbres. Elle s'aperçoit que la pierre a été enlevée du tombeau. Elle se tenait près du tombeau, au-dehors, tout en pleurs. Et en pleurant, elle se pencha vers le tombeau. Elle aperçoit deux anges vêtus de blanc, assis l'un à la tête et l'autre aux pieds, à l'endroit où avait reposé le corps de Jésus. Ils lui demandent : « Femme, pourquoi pleures-tu ? » Elle leur répond : « On a enlevé mon Seigneur, et je ne sais pas où on l'a déposé. » Ayant dit cela, elle se retourna ; elle aperçoit Jésus qui se tenait là, mais elle ne savait pas que c'était Jésus. Jésus lui dit : « Femme, pourquoi pleures-tu ? Qui cherches-tu ? » Le prenant pour le jardinier, elle lui répond : « Si c'est toi qui l'as emporté, dis-moi où tu l'as déposé, et moi, j'irai le prendre. » Jésus lui dit alors : « Marie ! » S'étant retournée, elle lui dit en hébreu : « Rabbouni ! », c'est-à-dire : Maître. Jésus reprend : « Ne me retiens pas, car je ne suis pas encore monté vers le Père. Va trouver mes frères pour leur dire que je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu. » Marie Madeleine s'en va donc annoncer aux disciples : « J'ai vu le Seigneur ! », et elle raconta ce qu'il lui avait dit.

Une sainteté qui nous interroge

L'Église nous livre, à toutes les époques, des figures chrétiennes que nous sommes invités à contempler et à imiter tant la vie qu'elles ont menée est édifiante. Les saints nous maintiennent en route à la suite du Christ. Ils nous aident à rester proches de Dieu. Parmi cette multitude, sainte Marie Madeleine occupe une place particulière du fait de sa proximité avec le Christ durant sa vie terrestre. Sa sainteté nous interroge à plus d'un titre sur notre rapport avec les autres et sur notre rapport avec le Christ...

La personnalité singulière de Marie Madeleine nous interroge sur notre rapport aux autres, à ceux que nous considérons d'emblée comme une menace avant d'envisager en eux et par eux la possibilité d'une chance dans la rencontre. Avant de rejoindre Jésus de Nazareth, Marie Madeleine était vraisemblablement une femme de mauvaise vie voire même une prostituée. Après la résurrection, elle aurait débarqué à l'endroit qui s'appelle aujourd'hui Les-Saintes-Maries-de-la-Mer pour évangéliser la Provence. C'était donc une arabe, une migrante venue par la Méditerranée comme beaucoup d'autres migrants encore aujourd'hui. L'aurions-nous accueillie si elle était arrivée de nos jours ? Nous serions-nous doutés du trésor qu'elle portait en elle ? Il est fort possible que non quand nous constatons la haine et la peur qui persistent encore dans notre pays vis-à-vis de l'étranger ou du migrant. La pauvre Marie Madeleine doit même se retourner dans sa tombe en voyant comment on vote dans des paroisses ou des villages qui portent son nom ! Jésus ressuscité a choisi Marie Madeleine pour être le premier témoin de sa résurrection : « Va trouver mes frères ! » lui demande-t-il. L'Église l'appelle ainsi l'Apôtre des Apôtres. Marie-Madeleine est la première à porter la Bonne Nouvelle. Elle nous apprend que l'autre, le plus improbable, est toujours à envisager comme une chance avant de le considérer comme une menace.

La personnalité singulière de Marie Madeleine nous interroge sur notre propre rapport au Christ. Elle a connu le Christ incarné. Elle a pu le toucher. Sa relation à lui était tellement forte que certains esprits en ont même déduit qu'elle entretenait une relation amoureuse voire charnelle avec lui. Rien dans nos textes bibliques ne permet pourtant d'extrapoler cela. L'important pour nous aujourd'hui, qui n'avons pas connu Jésus de Nazareth, est de nous rappeler que Marie Madeleine annonçait quelqu'un... quelqu'un qu'elle avait connu et aimé, quelqu'un pour lequel elle avait tout quitté, tout donné et tout risqué. Il est navrant d'entendre parfois des parents qui demandent le baptême pour leur enfant expliquer qu'ils veulent avant tout lui transmettre des valeurs et des repères. Certes, cela est juste mais ne constitue que la conséquence de la relation qui s'institue entre le baptisé et le Christ. Devenir chrétien, c'est découvrir quelqu'un et pas une idéologie ou un système de valeurs, c'est se lier d'amour avec celui que nous ne pouvons plus toucher, celui qui creuse notre désir. Marie Madeleine nous rappelle que celui que nous n'avons jamais contemplé de nos yeux de chair ni touché est celui avec qui nous devons entrer en relation afin d'être en mesure de l'annoncer de façon juste.

Marie Madeleine nous enseigne par son exemple que l'annonce de la Bonne Nouvelle n'est rien d'autre que le témoignage sur celui qui nous a un jour saisi et brûlé le cœur. Annoncer la Bonne Nouvelle, c'est partager cet amour immense que nous avons un jour reçu et qui a bouleversé le cours de notre existence. N'oublions jamais également de nous laisser évangéliser encore et toujours car le Seigneur ne se laisse jamais saisir, ne se laisse jamais connaître totalement. Il continue de venir se révéler à nous à travers le plus improbable visage.

Père Yann

Jempête dans un bénitier : le pape François déclare la guerre aux traditionalistes

Gino Hoel — 20 juillet 2021, slate.fr

En abrogeant l'une des grandes réformes de son prédécesseur Benoît XVI, le souverain pontife s'est mis à dos une partie du clergé.



La nouvelle a fait l'effet d'une bombe. Le 16 juillet dernier, par un *motu proprio* (« de son propre chef ») intitulé *Traditionis Custodes*, le pape François a décidé de rendre quasiment impossible la célébration de la messe selon le missel antérieur au Concile Vatican II (1962-1965). Cette possibilité avait été donnée par son prédécesseur, Benoît XVI, qui en avait fait un marqueur de son pontificat.

Dans une longue lettre aux évêques, François explique pourquoi il a pris cette décision après avoir consulté en 2020 l'épiscopat mondial. Au regard des réponses qu'il a obtenues, plus qu'unir les fidèles, cette forme rituelle les désunit. Surtout, cette messe est utilisée comme un étendard par des catholiques opposés au Concile Vatican II, auquel le pape jésuite est très attaché. Acte fort et courageux de son pontificat, François cherche à éliminer la concurrence entre les deux formes rituelles existantes, en rendant les pleins pouvoirs aux évêques en matière liturgique.

Pour bien comprendre ces enjeux, il nous faut faire un petit détour par l'histoire. Le premier texte voté à une écrasante majorité par les Pères du Concile Vatican II fut une constitution sur la liturgie (*Sacrosanctum Concilium*), ceci afin de renouveler la messe devenue un carcan. Instauré par le pape Pie V (1566-1572) quelques années après le Concile de Trente (1545-1563), le rituel codifiait les moindres détails de la messe.

C'était nécessaire à l'époque où il n'y avait pas d'unité autour des rites : chaque diocèse faisait un peu comme il l'entendait, en fonction de sa tradition propre. Ne tolérant aucun écart, le rite issu du Concile de Trente versait dans le juridisme et faisait de la liturgie l'affaire du seul clergé, le peuple n'étant là que pour assister au spectacle. Inactif durant la messe, il récitait des chapelets sans comprendre réellement ce qui se passait dans le chœur.

La messe de Pie V connut quelques modifications mineures jusqu'au Concile Vatican II, qui réclama expressément un nouveau rituel. Il fut adopté en 1970, sous le pontificat de Paul VI (1963-1978). C'est le début des messes en langues vivantes, le latin n'étant plus obligatoire, et de la revalorisation de la place des laïcs dans la liturgie. L'objectif était bien de rendre compréhensible ce qui ne l'était plus, et d'associer plus étroitement les fidèles à la prière conduite par le prêtre.

Benoît XVI avait tendu la main aux traditionalistes

Cette messe dite de Paul VI ne fut cependant pas acceptée par tous. Parmi les opposants, l'archevêque français Marcel Lefebvre (1905-1991), fondateur de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X (FSSPX), qui profita de ce nouveau rituel pour s'opposer aux décisions du Concile Vatican II auquel il avait lui-même participé. Il avait d'ailleurs signé la constitution *Sacrosanctum Concilium*. Parmi les sujets dénoncés par Mgr Lefebvre : la liberté religieuse, le dialogue interreligieux, l'œcuménisme et la messe, donc, laquelle devenait le lieu même de cette opposition.

Le point de rupture eut lieu en 1988, quand Mgr Lefebvre ordonna quatre évêques sans mandat pontifical. Désormais excommunié, il sombra, lui et ses fidèles, dans le schisme. Mais Rome créa la commission *Ecclesia Dei* afin d'accueillir les fidèles attachés à l'ancienne messe qui refusaient de suivre Mgr Lefebvre. Cette commission permettait la création de communautés reconnaissant officiellement Vatican II, tout en célébrant selon le rite de Pie V. En 2007, Benoît XVI tendit la main aux traditionalistes et intégristes en promulguant le motu proprio *Summorum Pontificum*, lequel instituait deux formes du rite romain: «*ordinaire*» (la messe de Paul VI), «*extraordinaire* » (la messe de Pie V).

Cette décision entraîna plusieurs conséquences. Contre le Concile Vatican II, qui avait renforcé le pouvoir des évêques, *Summorum Pontificum* les rendait incompétents en matière liturgique. En effet, un prêtre diocésain pouvait utiliser l'une ou l'autre forme rituelle sans référer à quiconque. Par ailleurs, ni un prêtre ni l'évêque diocésain ne pouvaient refuser à un groupe de fidèles (quelle que soit sa taille) la célébration de l'ancienne messe. En cas de refus, ce groupe pouvait directement saisir le Vatican.

Enfin, l'autorité du Concile Vatican II en prit un coup : beaucoup, parmi les fidèles et les clercs célébrant la forme extraordinaire du rite romain, remettaient en cause le bien-fondé des textes votés –comme Mgr Lefebvre et la FSSPX– et, dernièrement, ne cachaient plus leur opposition au pape François, trop libéral à leurs yeux.

Le pape déplore l'instrumentalisation politique

Le pape argentin a donc pris la décision de mettre un coup d'arrêt à cette possibilité offerte par Benoît XVI, rendant ainsi la célébration de la messe selon le rite de Pie V pratiquement impossible. De fait, *Traditionis Custodes* affirme que la messe de Paul VI est «*l'unique expression de la lex orandi [« loi de la prière »] du rite romain* » et rend le pouvoir à l'évêque

diocésain en matière liturgique. À lui de décider ou non s'il paraît opportun d'autoriser la célébration de la messe selon l'ancien missel dans son diocèse.

Par ailleurs, s'il l'autorise, il doit vérifier que les fidèles adhèrent bien au Concile Vatican II et au magistère des papes. L'évêque diocésain doit aussi s'assurer que ces messes ne se déroulent pas dans des églises paroissiales et que les lectures soient faites dans la langue du peuple. Enfin, les prêtres nouvellement ordonnés ne pourront célébrer le rite de Pie V qu'avec l'autorisation du Vatican.

Il faut préciser que la forme extraordinaire du rite romain attirait une infime minorité de fidèles, souvent proches de l'extrême droite, au regard du milliard et demi de catholiques à travers le monde. Mais surtout, ce que François déplore dans sa lettre, c'est l'instrumentalisation politique de cette messe par les fidèles et le clergé célébrant selon l'ancien rituel, instrumentalisation « caractérisée par un rejet croissant non seulement de la réforme liturgique, mais du Concile Vatican II, avec l'affirmation infondée et insoutenable qu'il a trahi la Tradition et "la vraie Église" ». François dénonce un « usage déformé » de cette forme extraordinaire qui donne un coup de canif dans l'unité de l'Église, dont il est le garant. L'exemple le plus flagrant est le refus des prêtres traditionalistes de concélébrer avec d'autres prêtres.

Certes, les communautés traditionalistes et intégristes connaissent un certain succès auprès des séminaristes. C'est aussi pour cette raison que François en est arrivé à prendre cette décision. Pour ce pape, il s'agit d'une tournure d'esprit : il ne comprend pas comment des jeunes gens n'ayant pas connu l'ancien rituel puissent avoir autant envie de le célébrer. Il y voit des signes de la « rigidité » et de l'« autoréférentialité » du clergé, qu'il dénonce régulièrement. En mai dernier, il a expliqué aux évêques italiens qu'« il y a un grand danger (...). Nous ne pouvons pas plaisanter avec les garçons qui viennent chez nous pour le séminaire. » Et de pointer du doigt l'« immaturité » de certains candidats et leur volonté affichée de célébrer, parfois exclusivement, l'ancienne messe.

Dans la même logique, précédant la publication de *Traditionis Custodes*, il a mis un terme relatif aux célébrations de l'ancien rite au sein de la basilique Saint-Pierre de Rome et demandé à ce que soient favorisées les concélébrations. Comme au temps jadis, chaque prêtre en faisant la demande pouvait célébrer sa messe, avec ou sans fidèle. Désormais, l'utilisation de l'ancien missel est particulièrement encadrée au sein de la basilique vaticane.

Ces diverses décisions limitant l'usage de l'ancien missel s'inscrivent dans un plan du pape, dont on sait la lutte contre le cléricalisme vecteur d'abus. Le rite de Pie V, avec le prêtre au centre, est sans doute l'expression la plus aboutie du cléricalisme historique tel que le dénonce François. Il est aussi l'expression d'une théologie qui n'est plus de mise depuis le Concile Vatican II et l'Église synodale voulue par le pape jésuite.

François sait également qu'il compte maints adversaires parmi les traditionalistes, notamment au sein de la Curie, qu'il peine à réformer. Il fait malgré tout le pari que cette tournure d'esprit finira par disparaître, et c'est pourquoi il a pris cette décision : afin d'en accélérer le processus. Mais le pape vient aussi de déclarer la guerre à ces fidèles, déjà l'arme au poing, si l'on en croit les sites traditionalistes et intégristes, déchaînés depuis la publication de ce *motu proprio*. Preuve, s'il en fallait, que les inquiétudes de François étaient fondées.